

Engagement de replantation d'arbres

La société ORION ENERGIES, Société par Actions Simplifiée, au capital de 102.130,00 euros, enregistrée sous le n° 882 934 730 au RCS de Nanterre, ayant son siège social au 12 boulevard Victor Hugo, 92110 Clichy, représentée par son Directeur Général, la société TEALEN, Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.117,00 euros, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 883 140 444, dont le siège social est situé au 37 rue Edouard Nortier, 92200 Neuilly-sur-Seine, elle-même représentée par son Gérant, Monsieur Hadrien Clement-Fromentel,

S'engage, dans le cadre de son projet de centrale photovoltaïque situé sur le territoire de la commune de Saint-Maurice-de-Satonnay (ci-après le « Projet »), à replanter, à l'issue du chantier, des arbres des mêmes essences que ceux ayant été retirés pour la réalisation du Projet.

Cette replantation a pour objectif de préserver le caractère paysager et la valeur environnementale du site, ainsi que de répondre aux attentes des habitants de la commune attachés aux essences locales.

Orion Energies s'engage à mener ces travaux de replantation dans des délais raisonnables suivant la fin du chantier, et en concertation avec la Mairie de Saint-Maurice-de-Satonnay pour le choix précis des emplacements et des essences replantées.

Cet engagement est pris dans le cadre du Projet et fera partie intégrante des engagements d'Orion Energies au moment de la signature de la promesse de bail avec la Commune.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Clichy, le 08/10/2025

Pour la société ORION ENERGIES

Monsieur Hadrien Clement-Fromentel

Hadrien CLEMENT-FROMENTEL

✓ Certified by  yousign